Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

Bruxelles, le 6 novembre 2026

CM 4899/26

ACP
ENV
CLIMA
RELEX
PROCED

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant:	acp@consilium.europa.eu
Tél./Fax:	n/a
Objet:	Déclaration conjointe de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et de l'Union européenne et de ses États membres en vue de la 31e conférence des parties (COP 31) à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) – Résultat de la procédure écrite lancée par la CM 4895/26

Les délégations sont informées que la procédure écrite engagée par la CM 4895/26 le 4 novembre 2026 à 11 heures a été clôturée le 6 novembre 2026 à 11 heures et que **toutes les délégations** ont voté en faveur de l'approbation de la déclaration conjointe de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et de l'Union européenne et de ses États membres en vue de la 31e conférence des parties (COP 31) à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), dont le texte figure dans le document ST 15021/26 INIT.

Dès lors, la déclaration conjointe susmentionnée est approuvée.